

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FILMS EN BRETAGNE

COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE DU CA DU 17 NOVEMBRE 2023 (9H30-17H30 – Lorient)

Présent.es : GOASMAT Paulin-e, JACQ Emmanuelle, JUMINER Bettina, LE CORRE Jean-François,
LE GAC Nicolas, LE VALLEGANT Charlotte, LEROYER Madeleine, MAILLARD Ronan, MEANA Béatrice,
PICHON Gabrielle, PITROU Gaïd, RYO Christian, THOMAS Victor

Excusé.es : ANSQUER Laurence, MARQUES DUARTE Paul, VAN KEMPEN Mélanie

Pour l'équipe : BEAUTEMPS Lubna, COQUILLON Stéphanie, HUGUEL Julie, LE MAUX Caroline, VIALLE Franck

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

10h00-11h30 : Tour de table de présentation des membres du CA et des membres de l'équipe salariée : en 4 minutes maximum, chacun et chacune se présente « d'où on vient, où on en est, où on va concernant son métier et son engagement associatif »

11h30-13h00 : Organisation et fonctionnement de l'association - mode d'emploi

- État des lieux du Groupe de Travail « Gouvernance » et chantiers à mettre en œuvre
- Les enjeux de collégialité, de civilité et de confidentialité (règles du collectif)
- Le budget de Films en Bretagne et l'économie de la structure
- Les ressources humaines et la responsabilité d'employeur du Conseil d'Administration

14h30-15h30 : Élection du Bureau

15h30-16h30 : Donner suite aux groupes de travail de l'AG du 6 octobre à Saint Quay

- Régularité et format des réunions
- Forme des ordres du jour et des comptes rendus
- Mise en place et fonctionnement des groupes de travail de Films en Bretagne
- Les suites au licenciement décidé au printemps 2023
- Répondre à l'invitation de KUB à Films en Bretagne pour intégrer son nouveau CA
- Chantiers à entrevoir suite à ces GT de l'AG dans le cadre du travail sur la gouvernance ou à l'échelle du CA

16h45-17h30 : Se projeter « au prochain CA »

DÉCISIONS

Organisation et fonctionnement de l'association :

- Le **Groupe de Travail « Gouvernance » est réactivé au sein du CA** avec pour objectif de : 1. D'établir un protocole de lien entre le CA et l'équipe salariée / 2. De faire évoluer une charte de la vie associative à faire signer par chaque adhérent-e chaque année lors de l'adhésion / 3. Faire évoluer les statuts de l'association / 4. Impliquer l'équipe salariée dans ces différents travaux du GT « Gouvernance » ;
- Les **réunions du CA** se dérouleront toutes les 6 à 8 semaines, le vendredi matin de 9h30 à 12h00 pour faciliter la présence de tous.
- Afin de hiérarchiser les informations que les collèges veulent faire remonter au CA, **les ordres du jour seront rédigés sous le format suivant** : 1 – Décisions à prendre / 2 – Sujets à discuter / 3 – Points d'informations
- En ce qui concerne les points d'informations, il y aura un document unique dans le dossier partagé du drive, dans lequel chaque collège déposera les informations à transmettre au CA :
<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1gmPDL0yhTE3x3QdsRFid1ou6kg2OMgbbp>

Positionnement de Films en Bretagne :

- Concernant la **cosignature d'un communiqué des organisations syndicales à propos des renégociations en cours des annexes 8 & 10 de la convention collective** : Films en Bretagne n'est pas un syndicat et ne dispose pas des compétences juridiques pour se positionner sur ce type de revendication. Par ailleurs, la dimension interprofessionnelle de l'association pourrait générer des positionnements contradictoires des différents collègues et de leurs membres.
- Concernant **l'invitation de KUB fait Films en Bretagne d'intégrer son futur nouveau CA** : au regard de l'activité et des nombreux enjeux tenant au fonctionnement du collectif et des différents chantiers à prioriser, le CA juge peu souhaitable que Films en Bretagne, et en particulier son directeur Franck VIALLE, intègre le nouveau CA de KUB.
- Concernant la **procédure de licenciement et ses suites** : le CA met en place un protocole de vote électronique pour arbitrer les suites à donner au dossier suite aux revendications de l'ancienne salariée de Films en Bretagne : accepter le principe d'une négociation, refuser la négociation (l'arbitrage et ses termes précis sont confidentiels au titre de la procédure – Films en Bretagne a confié les missions de Conseil à son avocat Mathieu Pigeon).

Élection du Bureau :

- Démission de **Christian RYO** de la coprésidence à compter du 31 décembre 2023, suite à son départ du Festival de Douarnenez.
- **Gabrielle PICHON** se présente comme Coprésidente aux côtés d'Emmanuelle JACQ à compter du 1er janvier 2024 (dans l'attente elle est élue Trésorière Adjointe au sein du Bureau)
- **Charlotte LE VALLEGANT** intègre le Bureau en qualité de Trésorière jusqu'à la fin de son mandat.
- **Paulin.e GOASMAT** intègre le Bureau en qualité de Secrétaire jusqu'à la fin de son mandat

Le CA valide cette composition du Bureau et le changement de co-présidence au 1er janvier 2024

INFORMATIONS

Généralités :

- Enjeu de formuler et de communiquer sur des règles claires de fonctionnement et de décision, notamment sur les sujets déjà abordés et actés : nécessaire pédagogie des administrateur·rices au sein des collègues pour que des adhérent·es ne remettent pas en cause les votes successifs de l'AG et/ou du CA
- Enjeu de communication quant aux questions de la faisabilité / capacité de la structure : rappeler aux adhérent·es que toutes leurs demandes ne peuvent pas être prise en compte (par rapport au temps de travail de l'équipe) / rappeler que le recensement des « besoins » ne correspond pas à une « liste de courses »
- Enjeu de communication quant aux responsabilités des adhérent·es : participer aux réunions et/ou aux groupes de travail, lire les compte-rendu, prendre des notes...

Des groupes de travail de Films en Bretagne :

- Rappeler qu'un « Groupe de travail » de Films en Bretagne implique une dynamique transversale à l'échelle d'au moins deux collègues- nous devons trouver une nomenclature différente pour les groupes de travail internes aux collègues afin qu'il n'y est pas de confusion entre ce qui relève du groupe de travail transversale officielle et ce qui relève d'initiatives collectives thématiques à l'échelle des collègues (ex. groupe étude auteur·es, maison de auteurs...)
- Nécessité d'un protocole de validation des Groupes de Travail : thématique, orientations, membres, budget, participation de l'équipe salariée. Cette étape s'avère indispensable quant à la transparence du fonctionnement de l'association, mais également quant à la faisabilité en termes de budget et de ressources humaines.
- Prioriser les groupes de travail sur une année et savoir sur lesquels l'équipe participe.
- Nécessité avérée de communiquer sur les groupes de travail existants : descriptif des groupes sur les pages du site internet de Films en Bretagne, description de leur fonction et des membres qui l'animent
- Pour rappel, les groupes de travail existant au 17 novembre 2023 sont :

1. **Ecoproduction** : 3 référents (Benjamin CLAUZIER, Mado LE FUR, Melissa KERN) / nouvelles modalités de fonctionnement en cours d'élaboration / Interaction avec Bretagne Cinéma
2. **Groupe HF+** : ce n'est pas véritablement un groupe de travail Films en Bretagne, mais un groupe plus transversal impliquant FeB, Bretagne Cinéma et le collectif HF +.
3. **Animation** : pas de référent particulier mais des opérations précises qui jalonnent l'année : Festival du Films d'Animation de Rennes, opération Annecy, France 2030 / Génération(s) Start Motion
4. **Fiction** : modalités de fonctionnement décidées par le CA de 2 à 3 journées thématiques par an, à l'image de la programmation développée autour de la collection « Far Ouest » pour le COM et de l'aide au parcours d'auteur.
5. **Documentaire** : modalités de fonctionnement décidées par le CA de 2 à 3 journées thématiques par an, à l'image du GT Fiction – ce groupe est à redynamiser.
6. **WIP** : groupe de travail plébiscité en AG dans la mesure où la programmation des WIP répond à des enjeux multiples : 1. Ils s'inscrivent dans l'enjeu de visibilité des œuvres et du lieu des œuvres aux spectateur-trices / 2. Ils s'inscrivent dans l'enjeu prioritaire de la feuille de route Région de développement d'outils et de rendez-vous en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC) / 3. La programmation des WIP est un espace de coopération transversal des adhérents de Films en Bretagne / 4. La programmation de WIP est un vrai endroit de développement possible pour Films en Bretagne d'un point de vue budgétaire aussi bien au niveau de l'État, qu'au niveau des Départements et des Villes.